

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
29/03/2022

Dossier complet le :
29/03/2022

N° d'enregistrement :
2022-12443

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REGION NOUVELLE AQUITAINE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Alain Rousset, Président

RCS / SIRET

20005375900011

Forme juridique

Région

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. d) 44 = Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. d) = Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	Terrain d'assiette : 25,7 ha Surface de plancher maximale du lycée : 1 493 m ² Surface de plancher du projet : 155 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe au sein du lycée agro-viticole Montagne/Libourne. L'établissement est situé au 36, Route De Goujon sur la commune de Montagne (33570).

Il occupe la parcelle n° AB 498 (surface : 257 131 m²). L'accès à l'établissement reste inchangé et s'effectue par la Route de Goujon. Le lycée comporte plusieurs ensembles de bâtiments regroupés selon leurs activités.

La zone d'insertion du projet est située en continuité du gymnase existant.

Le projet consiste en la création d'une nouvelle salle de musculation de 155 m². Ce bâtiment sera autonome et indépendant mais à proximité du gymnase, au Sud du site.

Construction d'une salle de musculation Lycée Agro-Viticole de Libourne / Montagne

Dossier de Permis de Construire_ indice 00

04 février 2022

MAITRISE D'OUVRAGE :

Région Nouvelle Aquitaine
Hôtel de Région
14, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex
05 57 57 80 00

Bordeaux Métropole Aménagement
38, rue de Cursol
33000 Bordeaux
05 56 99 31 99

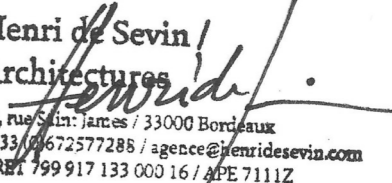
MAITRISE D'ŒUVRE :

Architectures Henri de Sevin
30, rue Saint James
33000 Bordeaux
06 72 57 72 88
agence@henridesevin.com

SARL INTECH
6, Boulevard de Saltegourde
24 430 Marsac sur l'Isle
05 53 54 57 09
etudes@beintech.fr

**Henri de Sevin /
Architectures**

30, rue Saint James / 33000 Bordeaux
t +33 (0)672577288 / agence@henridesevin.com
SIRET 799 917 133 000 16 / APE 7111Z

**Henri de Sevin /
Architectures**

30, rue Saint James / 33000 Bordeaux
t +33 (0)672577288 / agence@henridesevin.com
SIRET 799 917 133 000 16 / APE 7111Z

SOMMAIRE

PC 1:

Plan de situation cadastral et aerien

PC 2:

a - Plan de masse

b - Plan de VRD

PC 3:

- Coupes transversales et longitudinales

- Façades Ouest

PC 4:

- Notice descriptive

PC 5:

- Façade Sud

- Façade Est

- Façade Nord

- Plan de toiture

- Plan de RDC

PC 6:

- Vue d'insertion

PC 7:

- Photographies dans l'environnement proche

PC 8:

- Photographies dans le paysage lointain

Références cadastrales :

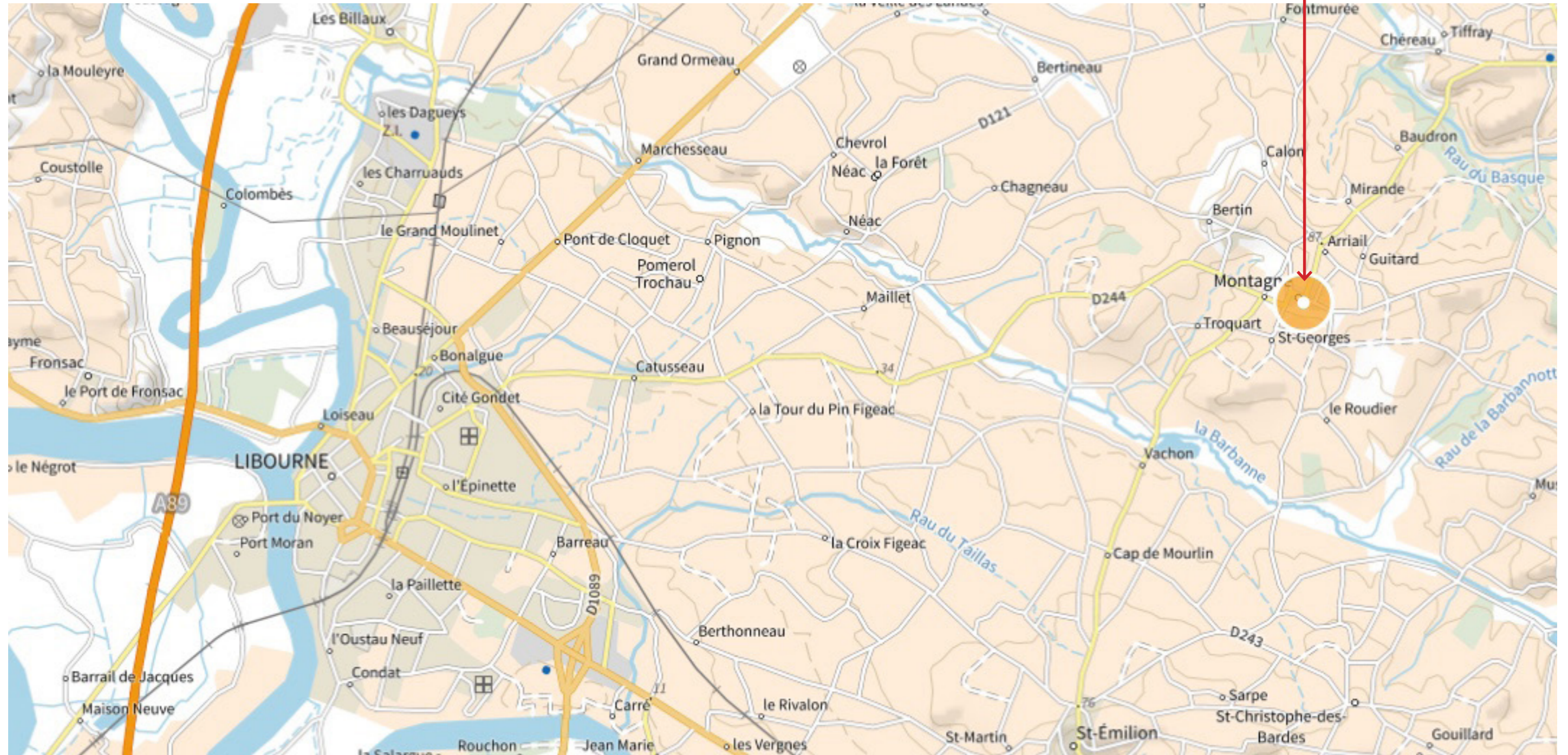
LYCEE AGRO-VITICOLE LIBOURNE / MONTAGNE

- Commune : Montagne (33570) - 36 route de Goujon

- Section : AB - Parcelle : n°498

CARTE IGN
Echelle 1/25 000ème

Site du projet



Gymnase Site du projet



Gymnase Site du projet

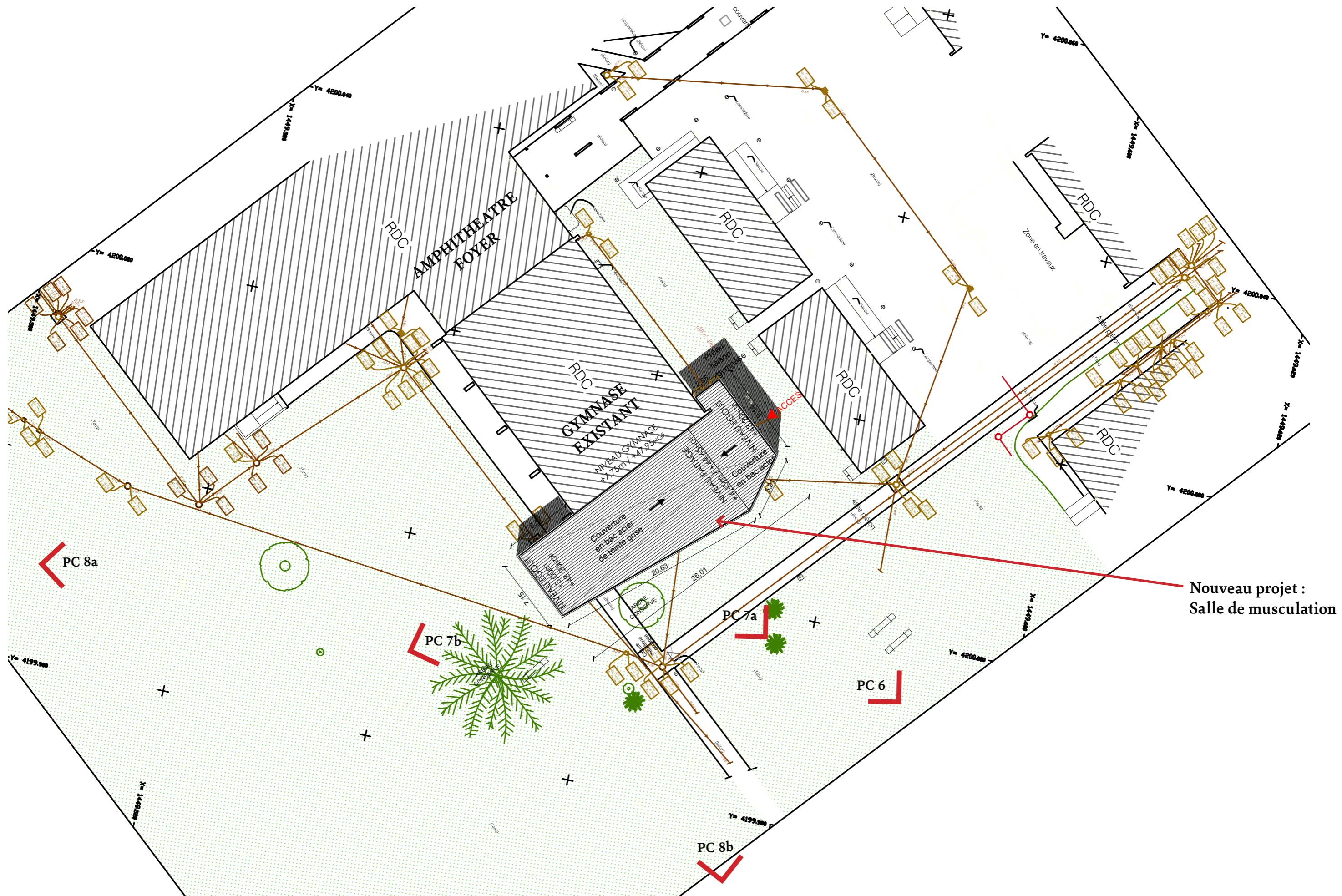


EXTRAIT CADASTRAL
Echelle 1/2000ème



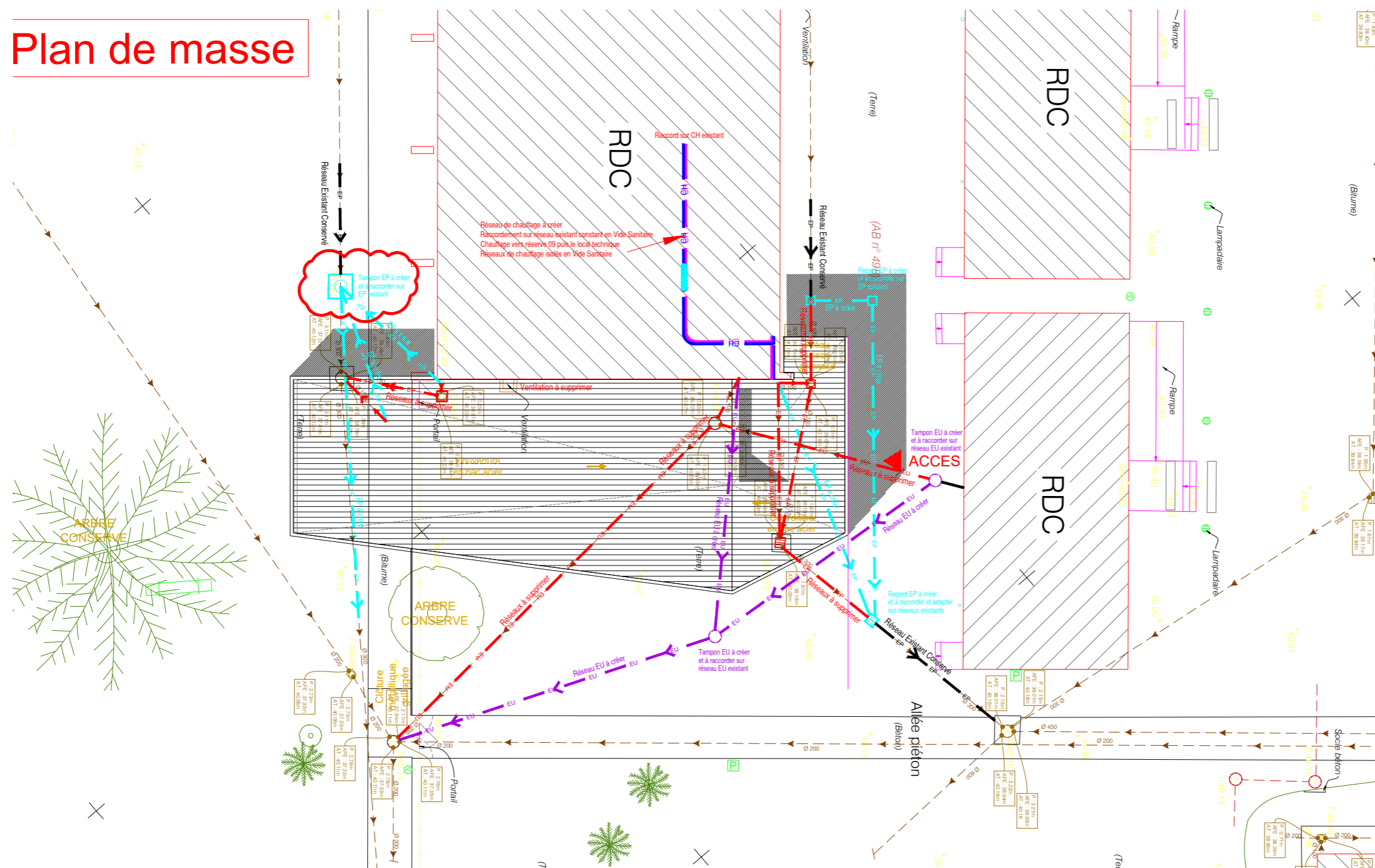
Site du projet





Nouveau projet :
Salle de musculation

Plan de masse



LEGENDES

	EU		Réseaux EU / EP Existant Conservé
	EP		Réseaux EU / EP à supprimer
	EU		Réseaux EU / EP à créer
	EP		Réseaux EU / EP à créer
			Regard EU / EP à créer
			Regard EU / EP à supprimer

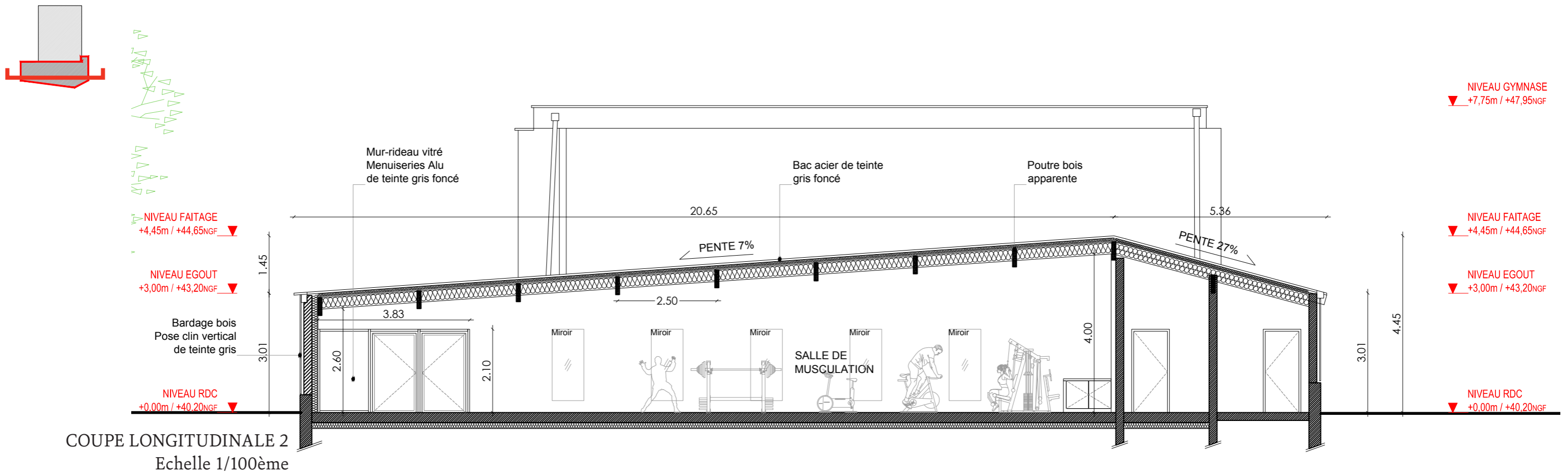
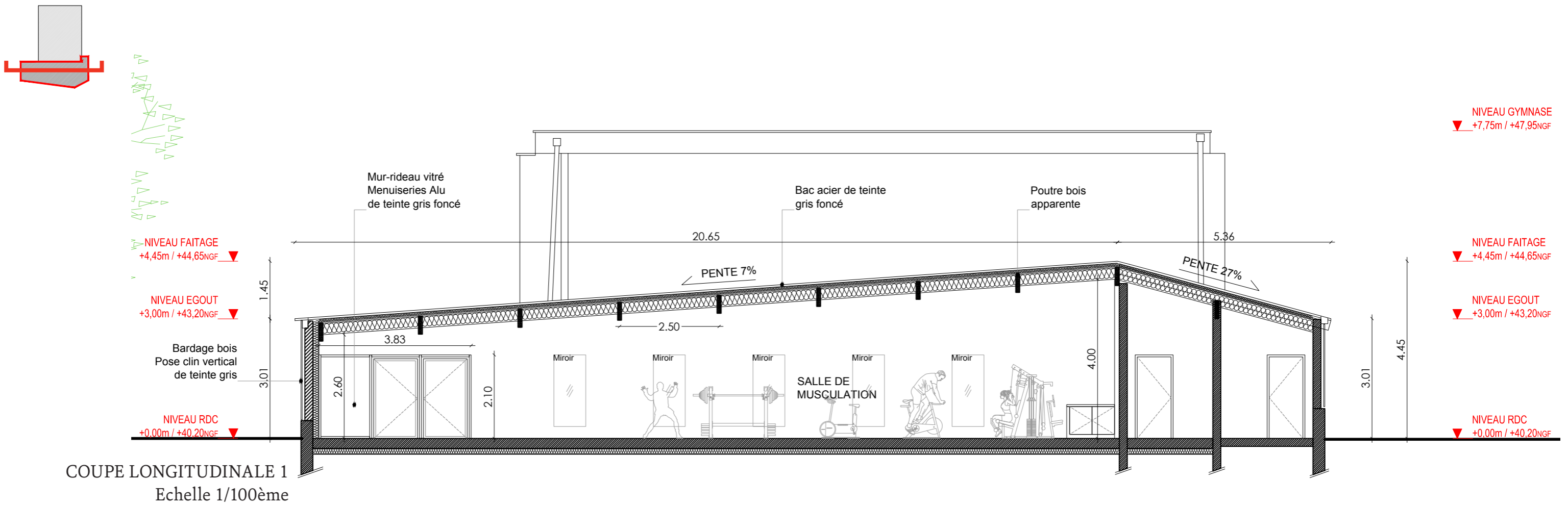
**Création d'une salle de musculation
Lycée Montagne - Libourne**

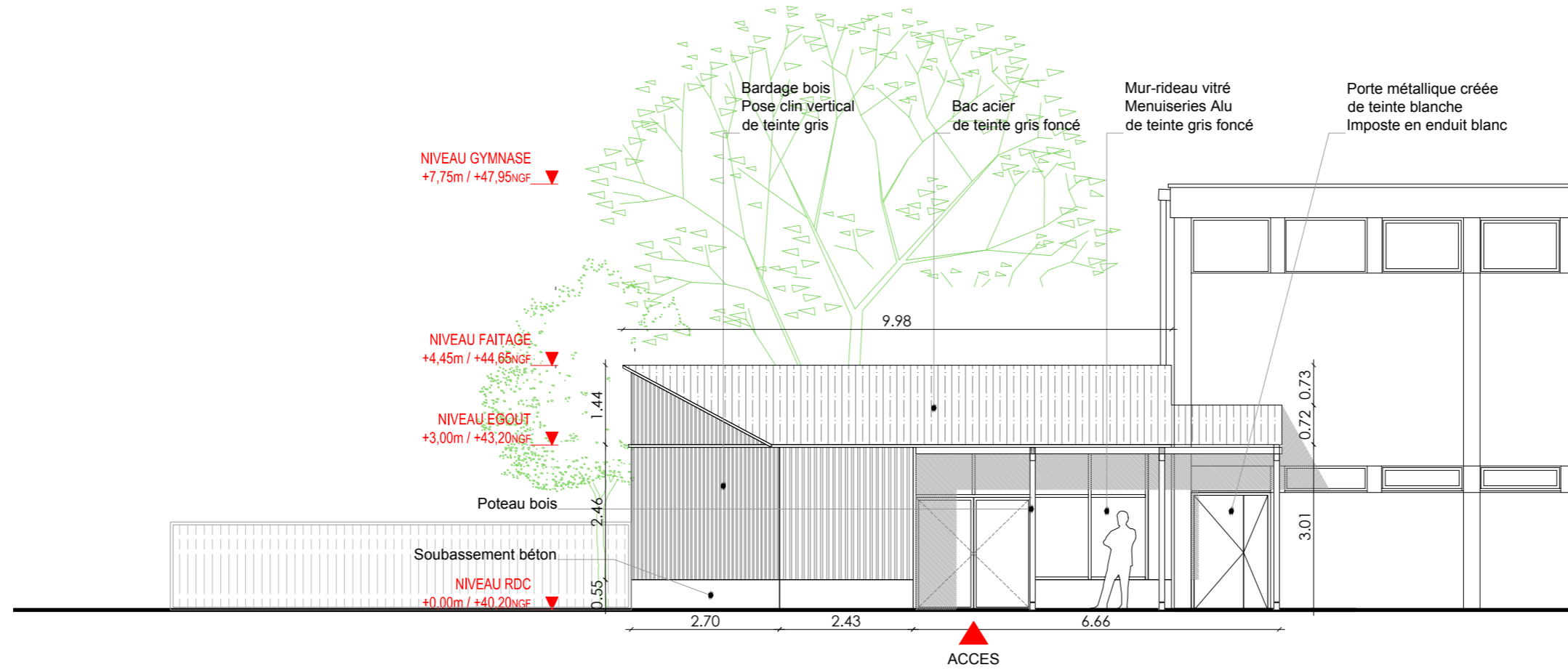
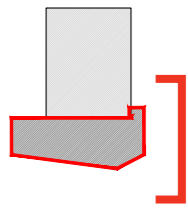
MAÎTRISE D'OUVRAGE
 Région Nouvelle Aquitaine
 Hotel de Region - 14 rue François de Sourdis - 33 077 Bordeaux Cedex
 Bordeaux Métropole Aménagement
 38, rue de Cursol - 33 000 Bordeaux

MAÎTRISE D'OEUVRE
 ARCHITECTE MANDATAIRE: ARCHITECTURES - Henri de Sevin
 30, rue Saint James 33 000 Bordeaux
 Tél: 06.72.57.72.88 - Email: agence@henridesevin.com
 BUREAU D'ETUDES: SARL INTECH
 6 Boulevard de Saltgourde - 24430 MARSAC SUR L'ISLE
 Tél: 05.53.54.57.09 - Email: etudes@beintech.fr

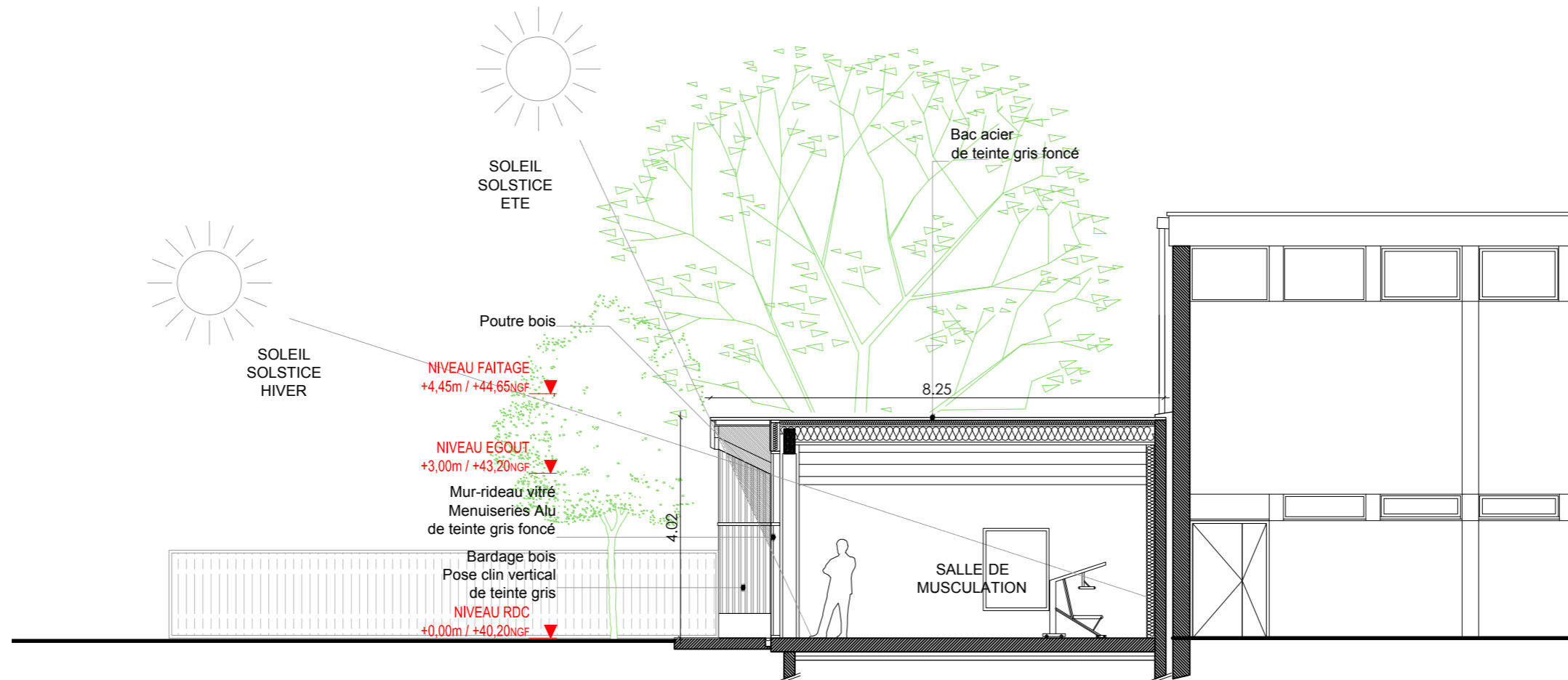
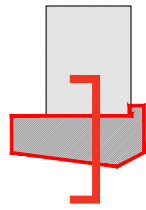
PLAN	CVC-01 LOT CHAUFFAGE-VENTILATION-PLOMBERIE		
PHASE	ESQ		
ESQ	Plan de masse et Plan du RdC		
ECHELLE	DATE	OBJET	INDICE
1/100	DECEMBRE 2021	Dossier ESQ	0
PROJET			
REALISE PAR	AR		

INTECH Structures & Fluides
 BUREAU D'ETUDES
 Génie Climatique - Electrique
 6, boulevard de Saltgourde - 24 430 MARSAC SUR L'ISLE
 Tél : 05.53.54.57.09 - E mail: etudes@beintech.fr





ELEVATION EST (ENTRÉE)
Echelle 1/100ème



COUPE TRANSVERSALE
Echelle 1/100ème

1- ETAT INITIAL DU TERRAIN

L'emplacement du lycée Agro-Viticole Libourne / Montagne se situe au sein d'un territoire vaste territoire viticole à proximité du Bourg de Montagne et de la ville de Libourne, comme un équipement structurant du tissu local. Ce site condense diverses activités liées à ce type d'établissement d'enseignement.

Le lycée se situe au 36, Route De Goujon sur la commune de Montagne (33570).

Il occupe la parcelle n° AB 498 (surface : 257 131 m2). L'accès à l'établissement reste inchangé et s'effectue par la Route de Goujon. Le lycée comporte plusieurs ensembles de bâtiments regroupés selon leurs activités.

La zone d'insertion du projet est située en continuité du gymnase existant.

Le projet consiste en la création d'une nouvelle salle de musculation. Ce bâtiment sera autonome et indépendant mais à proximité du gymnase, permettant un accès aux sanitaires existants dans le gymnase.

Le contexte construit donne le cadre de ce nouveau projet. L'enjeu de l'intervention réside dans sa faculté à agrandir les potentialités du site tout en répondant aux problématiques actuelles et contextuelles, tout en créant un espace agréable à caractère sportif.

2- INSERTION DU PROJET

• **Implantation et organisation**

Le bâtiment sera de plain-pied se tournant vers le Sud majoritairement. En s'appuyant sur la façade pignon (aveugle) du gymnase existant, le bâtiment s'ouvre sur le paysage et la lumière au Sud et Ouest.

L'architecture déployée dessine des formes simples tout en permettant une lecture des différents éléments du programme. Ce nouveau projet redéfinit une nouvelle image, en proue du gymnase, en forte relation avec les nouvelles constructions environnantes.

Composé d'une grande salle de musculation, d'un local ménage et d'un local technique, ce bâtiment doit offrir de nouveaux usages sportifs aux lycéens.

L'implantation est linéaire, Est/Ouest, en adéquation avec le programme et les pratiques sportives. Un préau reliant le gymnase et l'entrée de la salle sera intégrée dans le volume construit.

L'accès est situé au plus proche du gymnase. Une attention particulière sera portée sur la zone d'entrée, avec la création d'un préau.

Dans l'optique de juste intégration, le projet compose dans un environnement hétérogène. Les teintes de façades cherchent à s'approcher au plus juste des existants.

• **Traitement des limites et du terrain**

Le projet ne modifiera pas les délimitations extérieures du lycée.

La clôture grillagée fermant le site au niveau du gymnase sera interrompue par le nouveau bâtiment mais conservée. Toutes les autres limites parcellaires seront laissées en l'état.

Les abords du projet ne seront pas modifiés. Les zones plantées et chemin piéton seront conservés.

La zone d'accès et la zone de préau seront prévues en béton balayé.

Les nouveaux réseaux liés au projet se raccorderont sur ceux existant

• **Matériaux et couleurs**

Les façades sont réduites à une expression simple, s'imprégnant des modèles existants. L'usage sportif du bâtiment et les teintes des vêtements des bâtiments voisins nous incite à nous orienter sur la mise en œuvre de

bardage bois sur les façades. Dans la continuité du nouveau bâtiment construit à proximité et des travaux sur les façades des bâtiments existants, l'utilisation du bois permet d'homogénéiser les bâtiments dans le site.

Une attention particulière sera portée sur l'aspect des constructions afin de respecter l'unité de traitement des constructions. Toutefois, les façades du bâtiment se composent ainsi de deux matériaux principaux :

Le bois, sera prévu comme vêtue principale de la construction. Toutes les façades seront traitées de la même manière dans un souci de continuité et d'intégration. Elles seront uniformes et permettront d'harmoniser l'ensemble dans une recherche d'harmonisation des teintes hétérogènes du site.

En suivant la volumétrie de la construction, le bardage bois, posé en clin vertical, recevra un rythme légèrement plus dense en partie basse. Un profilé horizontal métallique, assurera les questions d'étanchéité et de découpage des panneaux bois.

Le choix de ce matériau s'oriente par la nécessité d'inscrire le projet dans son contexte, mais aussi dans le cadre d'une démarche d'utilisation de matériaux d'origine locale et bio-sourcés.

Le bac acier, toutes les couvertures, des toitures à simple pan, seront revêtues avec un bac métallique nervuré, s'adaptant à une faible pente et pour sa rapidité de mise en œuvre. La teinte sera quant à elle, grisé foncé, pour effacer la toiture au maximum et la rendre neutre.

L'aluminium, qui sera mis en œuvre sur toutes les menuiseries extérieures créées dans ce projet. Son utilisation permet également d'homogénéiser le traitement des percements et ouvertures (dans la continuité des bâtiments voisins). La teinte choisie sera gris foncé afin de les rendre les plus discrètes possible dans le projet de la même teinte que les toitures.

La lecture sensible des vibrations du bois en façade avec les bâtiments voisins se combinera dans une même tonalité, permettant de traiter de manière homogène l'aspect de l'équipement dans sa globalité. Le projet se veut sobre, lisible et raccordé à l'ensemble bâti de la manière la plus juste. Notre volonté est d'exprimer une architecture relativement neutre dans ses modénatures et ses tonalités, pour laisser toute place à l'activité des usagers.

• **Traitement des espaces libres**

Le traitement des espaces extérieur est imaginé sobrement. Seuls les abords immédiats des bâtiments en extension seront réaménagés. Une bande gravier fera le périmètre du bâtiment et la vaste zone enherbée sera conservée.

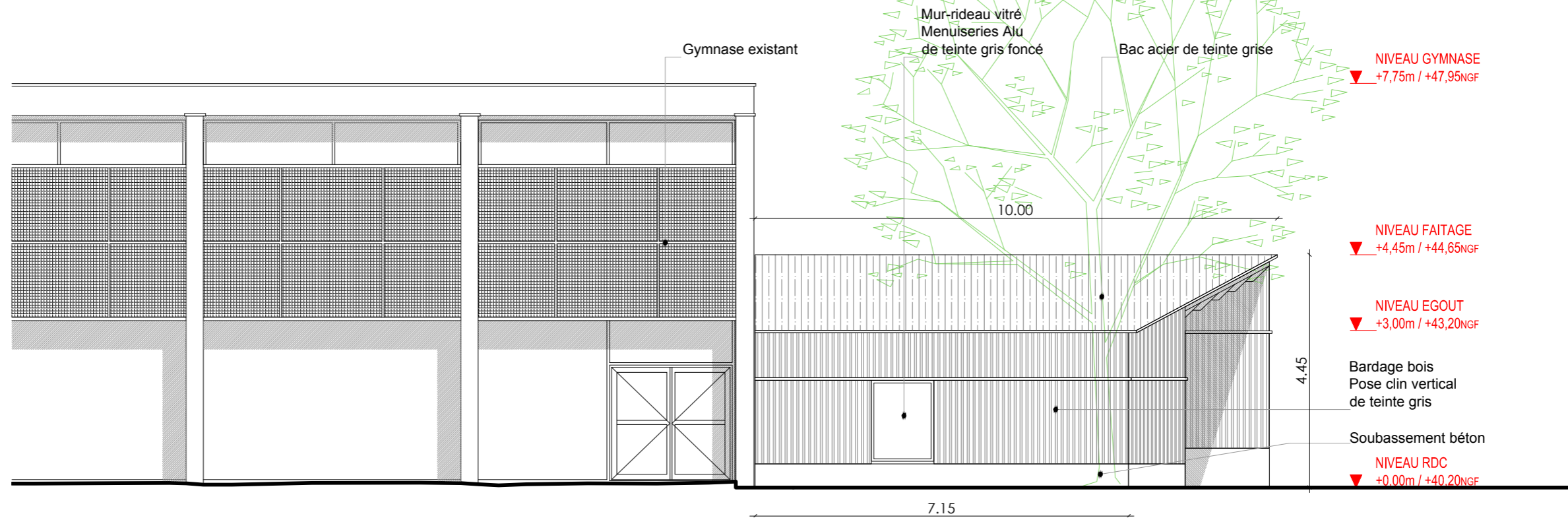
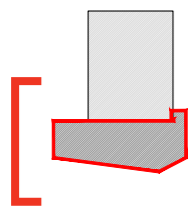
Le parvis d'entrée, la continuité du gymnase sera traité en béton balayé.

• **Accès et stationnement**

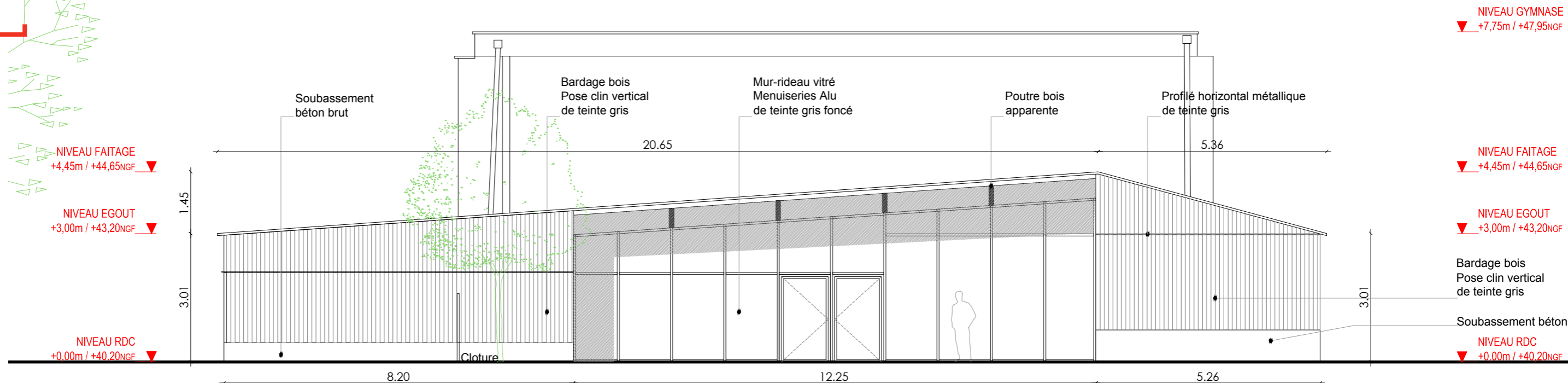
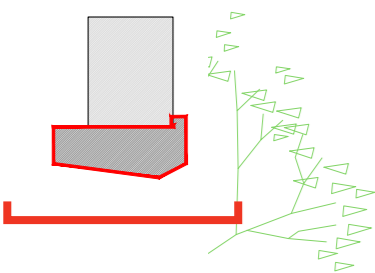
L'accès principal du site se fait depuis la route de Goujon. Un espace dédié au stationnement est présent sur le site. Aucune incidence avec la nouvelle salle de musculation.

L'accès au nouveau bâtiment se fait uniquement par voie piétonne depuis le milieu du site, à proximité du gymnase.

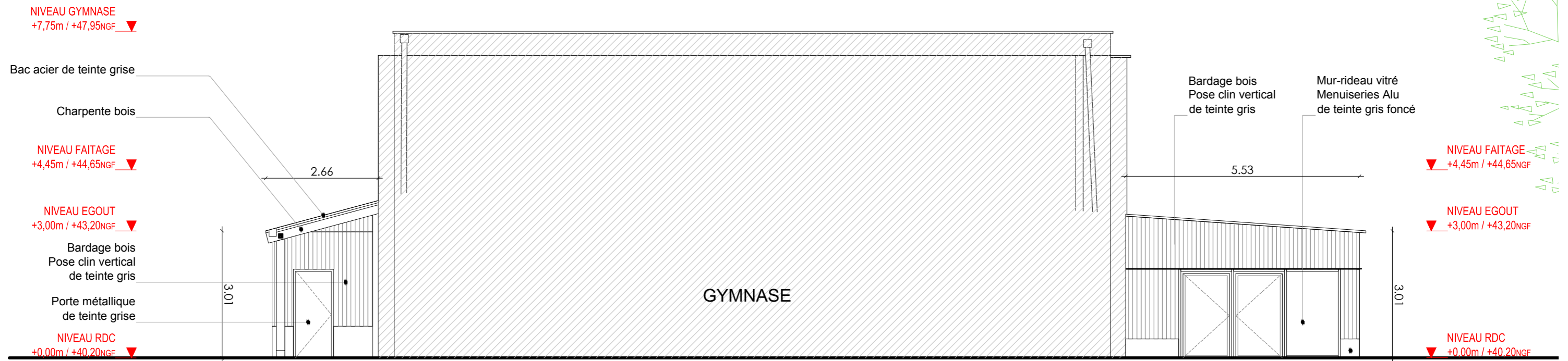
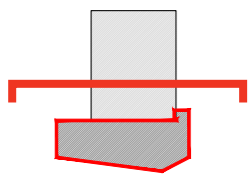
Les places de stationnement sont suffisantes et présentes en quantité importante pour le nouveau bâtiment.



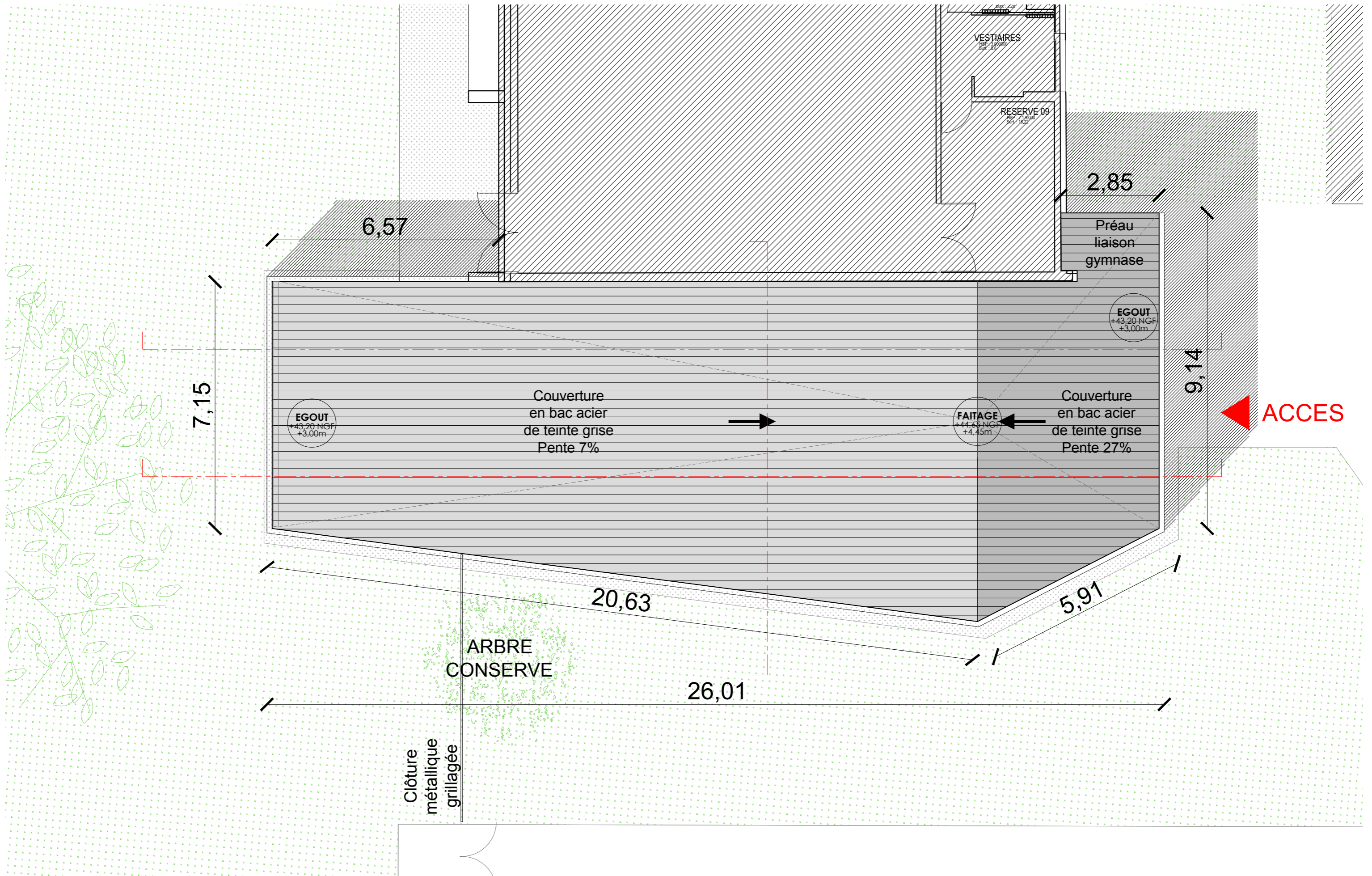
ELEVATION OUEST
Echelle 1/100ème

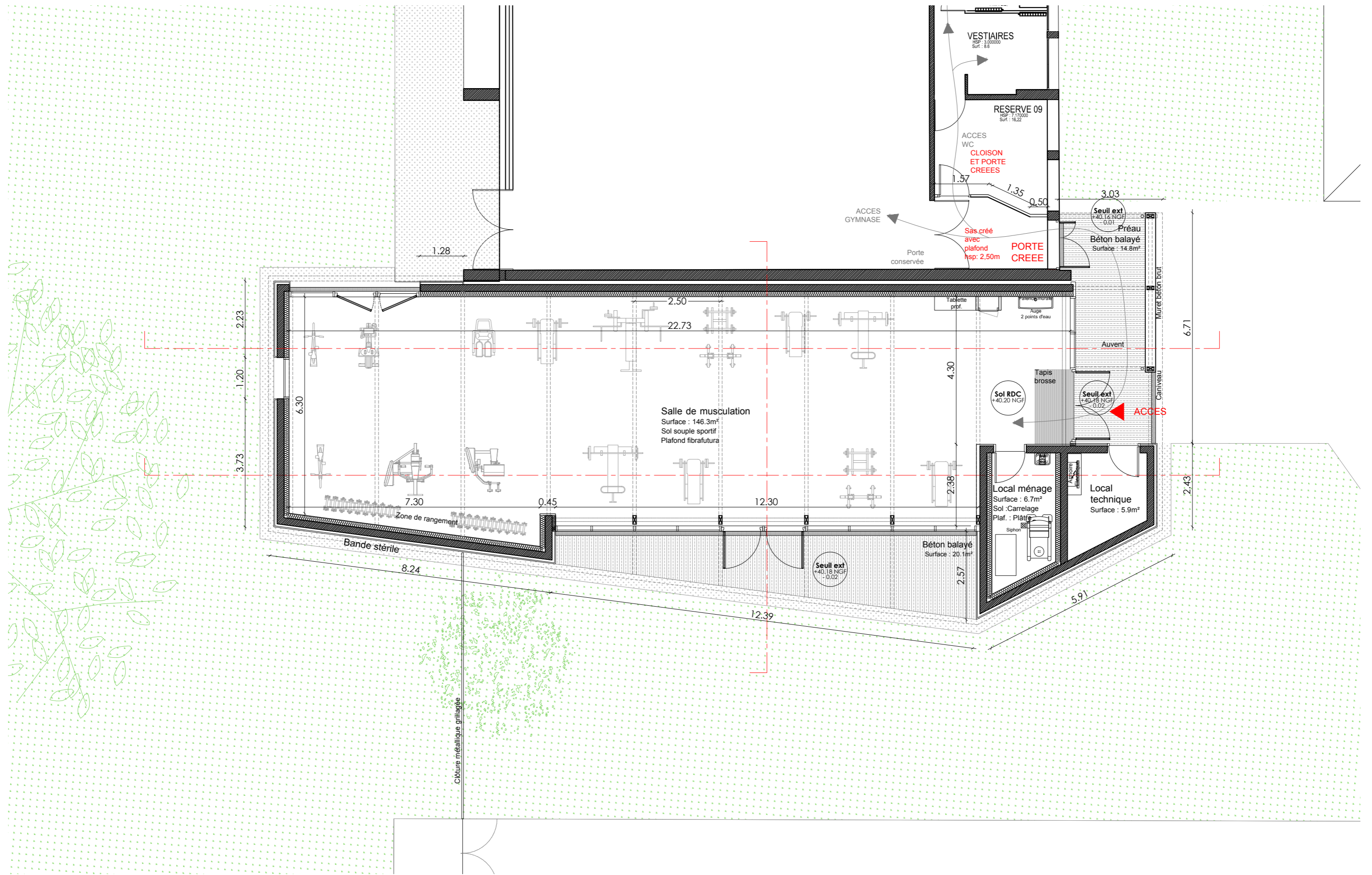


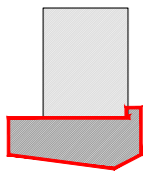
ELEVATION SUD
Echelle 1/100ème

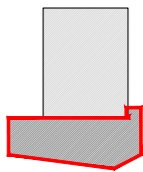


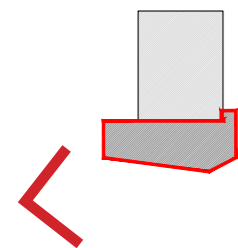
ELEVATION NORD
Echelle 1/100ème

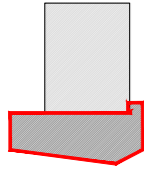


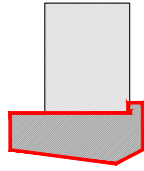












PHOTOGRAPHIE
CONSTRUCTION VOISINE
BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENT

RÉFÉRENCES MATÉRIAUX FAÇADE
UTILISATION DU BOIS - HOMOGENÉITÉ DES TEINTES

